

PROGRAMME DE GUIDES 2010



L'équipe de guides du printemps 2009

Tous les ans, des centaines d'étudiants de partout au Canada postulent pour travailler au seul musée canadien de la Seconde Guerre mondiale en France.

Posez votre candidature dès maintenant à un poste de guide !

Inauguré le 6 juin 2003, le Centre Juno Beach situé en Normandie (France) est un espace de mémoire et de découverte consacré au rôle joué par les Canadiens durant la Seconde Guerre mondiale. Ce lieu présente également la richesse et la grande diversité du Canada contemporain. Le Centre est situé à l'endroit même où des milliers de Canadiens ont débarqué le 6 juin 1944. Grâce à une équipe de guides canadiens dynamiques et motivés, de nombreux visiteurs ont pris plaisir à découvrir le Centre.

DESCRIPTION DE TÂCHES

Les guides exercent les fonctions suivantes en français et en anglais :

- ❖ Accueillir les visiteurs dans le hall du Centre ;
- ❖ Informer les visiteurs au sujet de la création du Centre ;
- ❖ Donner des introductions à la visite des expositions permanentes et temporaires, tant aux groupes qu'aux individuels ;
- ❖ Travailler à la boutique pour vendre des billets d'entrée et des souvenirs ;
- ❖ Donner des visites guidées de la plage Juno ;
- ❖ Faire des présentations pédagogiques aux groupes scolaires (animations, ateliers, etc.) ;
- ❖ Adapter les visites guidées et les animations aux différents groupes (anciens combattants, groupes scolaires, dignitaires, etc.) ;
- ❖ Informer les visiteurs sur la contribution des Canadiens à la Seconde Guerre mondiale (au pays et sur les différents fronts) et sur le Canada contemporain ;
- ❖ Renseigner les visiteurs sur les sites historiques à visiter en Normandie et en France ;
- ❖ Participer à l'organisation des activités culturelles et historiques du Centre ;
- ❖ Fournir un soutien opérationnel et s'investir dans des projets ponctuels (cérémonies, recherches, etc.).



DURÉE DE L'EMPLOI

Les guides sont embauchés pour une des périodes suivantes :

Période	Poste de guide	Poste de guide senior
Période 1 : 27 janvier - 15 mai 2010	2 postes à pourvoir	1 poste de guide (27 janv. - 15 mai) qui devient un poste de guide senior pendant la période 2 (16 mai - 31 août)
Période 2 : 10 mai - 31 août 2010	5 postes à pourvoir	1 poste de guide (10 mai - 31 août) qui devient un poste de guide senior pendant la période 3 (1 sept. - 31 déc.)
Période 3 : 27 août - 31 décembre 2010	2 postes à pourvoir	

La période 2 est la plus compétitive. Afin d'améliorer vos chances d'embauche, il est conseillé de postuler pour plusieurs périodes.



L'équipe de guides de l'été 2009

CRITÈRES DE SÉLECTION

Les candidats aux postes de guides seront évalués en fonction des critères suivants :

- ❖ Capacité à parler couramment le français et l'anglais ;
- ❖ Expérience de travail (avec le public et les enfants, guidage, animation culturelle / historique, service à la clientèle, etc.) ;
- ❖ Connaissance de l'histoire canadienne et en particulier de la contribution canadienne à la Seconde Guerre mondiale ;
- ❖ Sens des responsabilités et professionnalisme ;
- ❖ Compétences supérieures en communication orale et en relations interpersonnelles ;
- ❖ Être étudiant au niveau post-secondaire ou avoir reçu son diplôme universitaire depuis moins d'un an.



L'équipe de guides de l'automne 2008

ENTRETIENS

Nous remercions tous les candidats d'avance pour l'intérêt qu'ils portent au programme. Cependant, seuls les candidats sélectionnés pour un entretien téléphonique seront contactés.

RÉMUNERATION

En France, la semaine de travail est de 35 heures (en moyenne) et les employés sont payés mensuellement. Les guides reçoivent un salaire mensuel net de : 1 407 euros.

LOGEMENT ET TRANSPORT

Les candidats embauchés doivent assumer toutes leurs dépenses pendant leur séjour en France. Cependant, le Centre met à disposition un logement (toutes charges comprises à l'exception des frais d'internet et des cautions) aux équipes de guides dans le village de Courseulles-sur-Mer. La valeur locative de ce logement est évaluée à environ 260 euros par personne et par mois. Ce montant est déduit du salaire brut et ne change aucunement le salaire net mentionné ci-dessus. Plus de détails au sujet du logement seront fournis aux candidats embauchés.

Les candidats embauchés doivent assumer leurs frais de transport pour se rendre en France. Cependant, à la fin de leur contrat de travail, les guides sont éligibles à un remboursement partiel de leurs frais de transport allant jusqu'à un maximum de 600\$ CDN. Plus de détails au sujet du remboursement partiel seront fournis aux candidats embauchés.

FORMATION

Des documents concernant le Centre Juno Beach et la contribution du Canada à la Seconde Guerre mondiale seront envoyés aux candidats embauchés. Dès leur arrivée à Courseulles, les guides recevront une formation intensive et obligatoire de 5 jours au Centre et sur certains sites du Débarquement du Jour J et de la Bataille de Normandie.

ÉCHEANCES POUR SOUMETTRE VOTRE CANDIDATURE

Période 1 (du 27 janvier au 15 mai) - candidature à soumettre au plus tard le **15 octobre 2009**.

Période 2 (du 10 mai au 31 août) - candidature à soumettre au plus tard le **15 novembre 2009**.

Période 3 (du 27 août au 31 décembre) - candidature à soumettre au plus tard le **15 février 2010**.

Les candidats doivent être disponibles pour travailler à temps plein sur toute la durée de la période pour laquelle ils sont embauchés.

PASSEPORT ET VISA

Tous les candidats doivent avoir un passeport canadien valide ou un passeport de la communauté européenne.

Dans le cas des candidats détenant un passeport canadien, ils devront obtenir un visa de travail pour la France, acheter un billet d'avion et avoir des assurances médicales internationales. Plus de détails au sujet des documents nécessaires pour travailler en France seront fournis aux candidats embauchés. Les candidats embauchés ont deux mois pour obtenir leur visa sans quoi le Centre se réserve le droit de leur retirer l'offre d'emploi.

Dans le cas des candidats détenant un passeport de la communauté européenne, ils devront fournir une preuve de citoyenneté canadienne, acheter un billet d'avion et avoir des assurances médicales internationales. Plus de détails seront fournis aux candidats embauchés. Les candidats embauchés ont deux mois pour acheter un billet d'avion et des assurances médicales internationales sans quoi le Centre se réserve le droit de leur retirer l'offre d'emploi.

DOCUMENTS DEVANT ÊTRE ENVOYÉS AFIN DE POSTULER

S.V.P. assurez-vous que votre dossier soit bien complet avant l'envoi, ce qui inclus :

- Une lettre d'accompagnement (1-2 pages) dans laquelle vous indiquez vos motivations et vos compétences. Au début de cette lettre indiquez clairement pour quelle(s) période(s) d'embauche vous posez votre candidature. Indiquez aussi votre intérêt ou non pour le poste de guide sénior de la période 2 et/ou de la période 3 ;
- Votre curriculum vitae ;
- Deux lettres de recommandation de personnes sans lien de parenté avec vous. L'une d'un professeur actuel ou récent et l'autre, d'un employeur actuel ou récent ;
- Votre relevé de notes universitaire officiel (SVP numérisez le relevé officiel pour l'envoi électronique puis envoyez l'original avec les autres documents requis par la poste. Pas de photocopie ou de relevé imprimé sur internet) ;
- Une photocopie de votre preuve de citoyenneté canadienne (certificat de naissance ou carte de citoyenneté) ;
- Une photocopie de votre passeport valide (pour une durée d'un an après la fin de la période à laquelle vous postulez).

Afin de postuler, faites nous parvenir deux copies de votre demande d'emploi.

La version papier doit contenir tous les documents et être envoyée par courrier (régulier ou recommandé) à l'adresse suivante :

CENTRE JUNO BEACH

Att: Marie-Josée Lafond
Voie des Français Libres, B.P. 104
14470 Courseulles-sur-Mer
FRANCE

La version électronique doit aussi contenir tous les documents et être envoyée par courrier électronique à:

mjlafond@junobeach.org

SVP numériser tous les documents nécessaires et les envoyer SEULEMENT en format PDF, Word, WordPerfect ou JPG. Eviter le format doc.x.



A noter qu'au moins une des deux versions devra nous parvenir avant la date d'échéance indiquée à la page précédente afin que votre candidature soit prise en compte.



Veillez noter que les demandes reçues après la date d'échéance ne seront considérées que si le recrutement pour cette période n'est pas encore terminé.